

Projet éolien SOLVEO à POILLY-SUR-SEREIN et SAINTE VERTU
ENQUÊTE PUBLIQUE
Du Lundi 21 octobre 9h au Samedi 23 novembre 12h

L'enquête publique sur le **projet SOLVEO des Moulins du Serein** pour la **construction de 5 éoliennes** s'ouvre à l'initiative du Préfet à Sainte Vertu et Poilly-sur-Serein.

C'est le moment où la population s'exprime. Chaque avis comptera !

Nous vous invitons massivement à réclamer le rejet de ce nouveau projet !

EN MAIRIE, lors des CONSULTATIONS PUBLIQUES :

MAIRIE de SAINTE VERTU

Mardi 29 octobre de 14h à 17h / Vendredi 15 novembre 14h à 17h

MAIRIE de POILLY-SUR-SEREIN

Lundi 21 octobre 9h à 12h / Jeudi 7 novembre 9h à 12h / Samedi 23 novembre 9h à 12h

SUR INTERNET du 21 octobre 9h au 23 novembre 12h :

par mail : enquete-publique-1684@registre-dematerialise.fr

et sur le site de l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/1684>

ENCERCLEMENT, SATURATION DES PAYSAGES, MENACE SUR LA BIODIVERSITÉ

L'Yonne a largement atteint son « quota » éolien en Bourgogne-Franche-Comté alors même que notre région n'est pas des plus propices pour cette ressource.

Le paysage autour de nos villages est saturé : 200 éoliennes implantées ou en projet dans un rayon de 20km. Le projet SOLVEO de 5 éoliennes s'ajoute à ceux de WEB et ENERTRAG, soit **16 éoliennes à proximité directe, qui encerclent nos villages sans cohérence d'ensemble.** Les machines, visibles depuis de nombreuses communes, atteignent des tailles gigantesques, disproportionnées dans notre territoire rural qui se transforme en paysage industriel à une vitesse accélérée.

L'implantation d'éoliennes menace la biodiversité, les espèces protégées (oiseaux et chauve-souris aspirés par les pales), la désertification autour des parcs éoliens s'ajoute aux autres facteurs de diminution dramatique du nombre d'espèces et d'individus. Et le parc Solveo serait installé dans le couloir de migration des grues cendrées.

MENACE SUR NOTRE SANTÉ ET CELLE DES ANIMAUX

Les éoliennes produisent des infrasons aux effets nocifs reconnus dans de nombreux pays, la France étant celle qui a autorisé la plus grande proximité aux habitations.

Le bruit, l'impact visuel des éoliennes nuit et jour inquiètent les médecins. Certaines personnes qui y sont sensibles voient leur vie détériorée du jour au lendemain.

L'existence possible de fuites électriques sur les réseaux souterrains de raccordement peut entraîner une grave détérioration des conditions d'élevage qui n'est constatable qu'après la mise en fonctionnement, quand c'est trop tard.

MENACE SUR L'ÉCONOMIE, LA VIE LOCALE, DEVALUATION DES HABITATIONS

Détérioration des terres agricoles et d'élevage, par l'enfouissement de 1000 à 1500 tonnes de béton, que la loi n'oblige pas à retirer lors du démantèlement, ainsi que de 40 tonnes de ferrailles par éolienne.

Impact négatif sur le prix des habitations, l'attractivité des villages et les activités mises en place au cours des dernières années.

Impact négatif sur le tourisme, en général peu compatible avec les ambiances industrielles, à cause de la co-visibilité avec des sites classés, dont les églises de Sainte Vertu et de Poilly-sur-Serein. Sans parler de l'ambiance pesante sur notre propre vie quotidienne.

NOTRE ARGENT VERSÉ AUX OPERATEURS EOLIENS ET AUX FONDS DE PENSIONS ETRANGERS

Coût exorbitant du soutien à l'éolien au vu des faibles rendements de la filière. **Nous payons une taxe sur nos factures d'électricité, qui sert à subventionner les opérateurs éoliens.** EDF achète l'électricité éolienne à 80€/MGWh, alors que le prix du marché est inférieur à 40€/MGWh en 2018. Mais cela assure une haute rentabilité aux promoteurs et aux fonds de pension étrangers, qui ne reversent proportionnellement que des miettes aux collectivités locales. C'est là le secret du succès explosif de la filière.

IMPASSE ENERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

L'énergie éolienne n'est pas la solution miracle à la transition énergétique qu'on nous fait valoir. Elle est aléatoire et intermittente. Elle a besoin d'être **relayée entre autres par des centrales au charbon, au gaz ou au fuel, émettrices de CO2.** L'exemple allemand le confirme.

La production et l'acheminement des machines sont très producteurs de CO2, annulant le bénéfice de la production d'électricité décarbonée (qui ne se manifeste qu'au bout de 8 à 12 ans), pour une durée de rentabilité faible (une vingtaine d'années).

A TERME, UN RISQUE FINANCIER ÉLEVÉ POUR LES PROPRIETAIRES

Dans 20 ans, le coût du démantèlement des éoliennes risque d'être à la charge des propriétaires. La provision d'environ 50 000€ par éolienne prévue par la réglementation est largement sous-estimée. Faute de moyens pour les démanteler, elles risquent de rester en place comme aux Etats-Unis ou en Allemagne.

Environnement et Patrimoines en Pays du Serein



Ne pas jeter sur la voie publique